

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	OSZE
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1998 - 01.01.2018

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Barras, François
Beer, Urs
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Pasquier, Emilia
Schubiger, Maximilian

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Barras, François; Beer, Urs; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Pasquier, Emilia; Schubiger, Maximilian 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: OSZE, 1998 – 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Grundrechte	1
Institutionen und Volksrechte	1
Bundesrat	1
Aussenpolitik	2
Beziehungen zu internationalen Organisationen	3
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Gute Dienste	5
Landesverteidigung	6
Militäreinsätze	6
Militärorganisation	7
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	7
Parteien	7
Grosse Parteien	7

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
EU	Europäische Union
IAEO	Internationale Atomenergie-Organisation
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
NATO	North Atlantic Treaty Organization

DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
UE	Union européenne
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Grundrechte

ANDERES
DATUM: 17.02.2014
NADJA ACKERMANN

Im Rahmen ihres OSZE-Vorsitzes 2014 unterstützte die Schweiz die Konferenz zur **Bekämpfung des Menschenhandels** „Not for Sale – Joining Forces Against Trafficking in Human Beings“ in Wien mit dem Motto „Eine Sicherheitsgemeinschaft im Dienste der Menschen schaffen“. Bundesrätin Simonetta Sommaruga hielt die Eröffnungsrede und betonte darin die Bedeutung der internationalen Zusammenarbeit bei der Bekämpfung des Menschenhandels. Am Rande bot die Konferenz Gelegenheit für bilaterale Gespräche bezüglich internationaler Kooperation im Kampf gegen den Menschenhandel.¹

Institutionen und Volksrechte

Bundesrat

WAHLGESCHÄFT
DATUM: 04.12.2013
MARC BÜHLMANN

Die in der Wintersession 2013 durchgeführten Wahlen verliefen im Vergleich zu den Vorjahren ohne viel Geplänkel. Zum **Bundespräsidenten** für das Jahr 2014 wurde turnusgemäss Didier Burkhalter mit 183 von 222 eingegangenen Stimmen gewählt. Johann Schneider-Ammann erhielt 10 Stimmen und auf neun Stimmzetteln waren Namen anderer Regierungsmitglieder vermerkt. 17 Stimmzettel gingen leer und drei ungültig ein. Die im Vergleich zu vergangenen Jahren unumstrittene Wahl wurde in der Presse als Vertrauensbeweis für den FDP-Bundesrat gewertet. Didier Burkhalter wird 2014 nicht nur als Bundespräsident, sondern auch als Präsident der OSZE walten. Er kündigte an, dass die Öffnung der Schweiz auf die Welt sein Präsidialjahr prägen solle, was von der Presse besonders positiv hervorgehoben wurde. Dies stehe in Kontrast zum Präsidialjahr des aktuellen Bundespräsidenten Ueli Maurer, für den das Amt mehr Bürde als Würde sei, was durch eine Igelmentalität und einige, vor allem aussenpolitische Fauxpas zum Ausdruck gebracht wurde. Maurer selber zog allerdings ein positives Fazit; er habe seine Ziele, nämlich effizientere Bundesratssitzungen und den geschlossenen Auftritt des Gremiums als Team, erreicht. Als Vizepräsidentin für 2014 wurde ebenfalls turnusgemäss Simonetta Sommaruga gewählt. Sie erhielt für eine SP-Kandidatin neben 17 leeren und neun ungültig eingereichten Stimmzetteln bemerkenswerte 180 Stimmen. 12 Stimmen entfielen auf Doris Leuthard und 13 Stimmen auf andere Personen. Auch dieses Resultat wurde in der Presse als solid bezeichnet. Die höchste Stimmzahl (seit Einführung der Proporzwahl 1920) hatten in den 1970er Jahren Hans Peter Tschudi (sp) und Willi Ritschard (sp) mit jeweils 213 Stimmen erzielt; den Negativrekord hält Micheline Calmy-Rey (sp) mit den 2011 erhaltenen 106 Stimmen.²

MOTION
DATUM: 03.12.2015
MARC BÜHLMANN

Die Motion von Roland Borer (svp, SO), die Regelungen gefordert hätte, mit denen die **Unvereinbarkeit des Amtes als Bundespräsident** mit einem Vorsitz in einer internationalen Organisation festgelegt worden wären, wurde Ende 2015 abgeschlossen. Der Motionär war bei den Nationalratswahlen im Herbst nach 24 Jahren in der grossen Kammer nicht wiedergewählt worden. Borer's Forderung war eine Kritik an Bundesrat Burkhalter, der 2014 als Bundespräsident gleichzeitig der OSZE vorsass.

Aussenpolitik

Aussenpolitik

POSTULAT

DATUM: 26.06.1998
FRANÇOIS HUGUENET

La chambre du peuple a transmis un postulat Bäumlin (ps, BE) demandant au Conseil fédéral d'établir un rapport explicatif concernant le rapport sur la politique extérieure dans les années nonante, le rapport sur la politique de la Suisse en faveur des droits de l'homme en 1982 et les activités de la Suisse au sein de l'OSCE. Ce **rapport complémentaire** devrait permettre aux départements et offices associés à la rédaction d'exposer leurs **divergences** afin de les aplanir dans les domaines de la politique économique extérieure et du développement.³

BERICHT

DATUM: 31.12.2013
EMILIA PASQUIER

En mars, l'assemblée fédérale a pris acte du **rapport de politique étrangère 2012** publié par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Ce rapport met l'accent sur les relations entre la Confédération et les Etats voisins. En effet, conformément aux lignes directrices du rapport sur les axes stratégiques de la politique étrangère 2012-2015, le DFAE a centré son action sur les pays frontaliers. Le rapport souligne ainsi l'amélioration des relations diplomatiques avec ces derniers en citant notamment l'exemple de la signature de l'accord fiscal avec l'Autriche, la signature de l'accord concernant l'aéroport du Zurich-Kloten avec l'Allemagne ou encore la convention concernant l'aéroport Bâle-Mulhouse avec la France. A plus large échelle, les relations avec l'Union européenne ont été qualifiées de « globalement bonnes ». Le rapport ne cache cependant pas que certains dossiers, tels l'activation de la clause de sauvegarde, les questions institutionnelles ou fiscales, restent épineux. La stabilité européenne et mondiale forgeant un autre axe stratégique de la politique étrangère suisse, le rapport a relevé les divers engagements de la Confédération dans ce domaine. Il salue les crédits adoptés par le parlement, soit le crédit-cadre pour la continuation des mesures de promotion de la paix et de la sécurité humaine 2012-2016 et le crédit concernant la coopération internationale 2013-2016. La présidence de la Suisse à l'OSCE en 2014, son engagement au Proche-Orient, sa participation dans la lutte contre la peine de mort et son implication dans la question de la restitution des avoirs des potentats étrangers sont également thématiques. En outre, le rapport note l'importance des relations bilatérales avec les pays émergents de l'Asie de l'Est, de l'Amérique latine et du Golfe. Ces relations ont été intensifiées au cours de l'année sous revue. Le rapport donne en exemple l'entrée de la Suisse au forum Dialogue Europe Asie (ASEM). Au niveau multilatéral, le dixième anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'ONU, ainsi que les revendications helvétiques en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité, a permis à la Suisse de marquer son engagement international. Un accent particulier a été mis sur la ville de Genève afin que cette dernière demeure un centre compétitif et attractif pour la communauté internationale. Les autres thèmes abordés dans le rapport concernent les services mis en place pour les Suisses de l'étranger, tels la centrale téléphonique « Helpline » du DFAE, les stratégies de communication face aux critiques envers la place financière suisse et l'optimisation du réseau extérieur, qui passera par la fermeture de certaines représentations (ambassade du Guatemala, consulat général de Chicago et de Toronto) et l'ouverture de nouvelles ambassades (Qatar et Kirghizistan).

BERICHT

DATUM: 04.06.2014
AUDREY BOVEY

Les 2 et 4 juin 2014, le Conseil national et le Conseil des Etats ont tous deux pris acte du **Rapport 2013 de la délégation représentant le Parlement helvétique auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**.⁴

ANDERES

DATUM: 31.12.2015
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2015, l'Assemblée fédérale a pris acte du **Rapport de politique étrangère 2014**, publié par le DFAE. Dans un environnement international façonné par de multiples crises telles que les conflits en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, la montée en puissance de l'organisation Etat islamique ou encore l'épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest, l'année 2014 aura été marquée par la présidence suisse de l'OSCE. Ainsi, Didier Burkhalter a-t-il endossé de manière simultanée les fonctions de chef du DFAE, président de la Confédération et président de l'OSCE.

En écho aux objectifs fixés dans la "Stratégie de politique étrangère 2012-2015", la politique étrangère helvétique 2014 s'est concentrée sur deux axes prioritaires: d'un côté, celui du maintien de la paix et de la sécurité à travers le monde, de l'autre, l'entretien de relation de qualité avec l'UE.

En tant que pays présidant l'OSCE, la Suisse a notamment démontré ses capacités de

médiation dans le contexte de la crise ukrainienne. Selon l'analyse livrée par la NZZ, la politique étrangère indépendante menée par la Suisse, fervente défenseuse des valeurs occidentales mais exempte de l'Union européenne et de l'OTAN, s'est alors révélée être un véritable atout et a permis à l'OSCE de se profiler comme l'un des acteurs essentiels au processus de paix.

En ce qui concerne le dossier européen, l'acceptation, en février, de l'initiative dite "Contre l'immigration de masse" constitue certainement l'un des éléments les plus lourds de conséquences de l'année sous revue.⁵

Beziehungen zu internationalen Organisationen

BERICHT
DATUM: 22.10.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le Conseil fédéral a pris la décision **d'envoyer au Kosovo cinquante à cent observateurs civils et militaires non-armés**. Ces derniers devraient être intégrés dans le cadre de la mission d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Par ailleurs, la mission des 55 bérets jaunes suisses en Bosnie a été prolongée pour douze mois à la demande de l'OSCE.⁶

BERICHT
DATUM: 17.08.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le nombre d'**observateurs suisses présents au Kosovo** et engagés sous la bannière de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a été augmenté de 12 à 41 au début de l'année 1999. Leur mission consistait principalement à rendre compte des violations du cessez-le-feu et des atteintes aux droits de l'homme. Au mois de mars, les observateurs suisses ont été évacués du Kosovo en direction de la Macédoine en raison de l'aggravation du conflit. Par la suite, des policiers suisses volontaires et non armés ont également été envoyés au Kosovo pour soutenir la mission de paix des Nations Unies (UNMIK). Ils ont été intégrés sur place à l'OSCE. A noter que le parlement a adopté le rapport de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour l'année 1998.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 02.11.2004
ELIE BURGOS

La conseillère nationale Barbara Haering (ps, ZH) a été mandatée par l'**OSCE** pour diriger la **mission d'observation lors de l'élection présidentielle américaine** de novembre. Moins que sa nationalité, c'est sa fonction de vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et sa très bonne connaissance de l'anglais et du continent nord-américain qui a sans doute, selon les dires de l'intéressée, joué en sa faveur dans cette nomination.⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 27.11.2013
EMILIA PASQUIER

En août, le gouvernement a transmis un message demandant au parlement d'approuver les mesures de sécurité relatives à l'organisation du **Conseil ministériel de l'OSCE à Bâle en 2014**. Les 5,4 millions de francs demandés par le gouvernement ont été accordés par la chambre du peuple par 151 voix contre 10 et 5 abstentions.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.03.2015
CAROLINE HULLIGER

Du 14 au 18 mars, Didier Burkhalter a participé à Sendai (Japon) à la **Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des risques de catastrophes**. Le but de la conférence était de mettre sur pied un nouveau programme-cadre concernant la prévention des catastrophes. Dans son discours, il a relevé l'importance de prendre à temps des mesures adéquates pour que les risques liés à des catastrophes naturelles soient amoindris. Il a aussi souligné que la Suisse était favorable à une nouvelle stratégie internationale sur la prévention des catastrophes.

En marge de la conférence, le chef du DFAE a eu l'occasion de s'entretenir avec le ministre japonais des affaires étrangères Fumio Kishida sur l'approfondissement de la coopération entre l'OSCE et les Etats partenaires asiatiques. A cette occasion, le ministre suisse a invité son homologue japonais à participer à la conférence asiatique de l'OSCE organisée par la Suisse qui se tiendra, début juin 2015, à Séoul.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.04.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 28 avril, le chef du DFAE, Didier Burkhalter, a participé à Belgrade à une **réunion des ministres des affaires étrangères des membres de la Troïka de l'OSCE**, le principal organe consultatif de la Présidence de l'OSCE formé par la Serbie, la Suisse et l'Allemagne.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.05.2015
CAROLINE HULLIGER

Du 29 au 31 mai, le chef du DFAE a participé à la **conférence sur la sécurité « Dialogue Shangri-La »** qui s'est tenue à Singapour. Cette conférence représente la principale plateforme, non officielle, d'échanges sur la politique de sécurité dans la zone Asie-Pacifique. Didier Burkhalter y a participé afin de faire part à ses homologues des expériences qu'il a faites pendant son année de présidence de l'OSCE. Il a aussi eu l'occasion de discuter avec des partenaires asiatiques sur les moyens effectifs à la lutte contre le terrorisme.
En marge de la conférence, le conseiller fédéral a rencontré le premier ministre Lee Hsien Loong et le ministre des affaires étrangères Kasiviswanathan Shanmugam pour des entretiens bilatéraux.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Après son séjour à Singapour, Didier Burkhalter s'est rendu à Séoul pour diriger, aux côtés de son homologue sud-coréen Yun, Byung-se la **conférence asiatique de l'OSCE** en tant que président du groupe de contact de l'OSCE avec les partenaires asiatiques. Les discussions ont principalement porté sur les visions de l'Asie concernant une coopération multilatérale dans le domaine de la sécurité.
En marge de la conférence, le conseiller fédéral a rencontré la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye.¹³

BERICHT
DATUM: 15.06.2016
AUDREY BOVEY

Lors de la session parlementaire d'été 2016, le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux pris acte du **rapport 2015 de la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**. Le compte-rendu n'a suscité aucun commentaire.¹⁴

BERICHT
DATUM: 12.06.2017
AUDREY BOVEY

Au début du mois de juin 2017, les chambres du peuple et des cantons ont pris acte du rapport de la **Délégation** du Parlement helvétique **auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE** (AP-OSCE). Tel que formulé dans le document en question, "la mission principale des 323 membres de l'assemblée est de faciliter le dialogue et la coopération interparlementaire afin de promouvoir la démocratie dans la zone OSCE". Dans un tel contexte, la neutralité suisse constitue un atout non négligeable et contribue à la reconnaissance du rôle de médiateur endossé par la Confédération helvétique sur la scène internationale.
Ordinairement exclue des préoccupations prioritaires de l'OSCE, la question migratoire a, durant l'année 2016, occupé une place prépondérante au sein des activités de l'AP-OSCE. Afin d'encourager les échanges et collaborations en lien avec la thématique migratoire, un comité ad hoc sur la Migration – présidé par la Suisse – a notamment été mis sur pied.¹⁵

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.03.2012
EMILIA PASQUIER

Le **ministre serbe des affaires étrangères Vuk Jeremic** a été reçu à Berne au début du mois de mars. Les discussions se sont axées sur les futures présidences de l'OSCE assignées à la Suisse en 2014 et à la Serbie en 2015.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition

politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Dehli. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.02.2015
CAROLINE HULLIGER

Début février, Didier Burkhalter a participé à la **Conférence de Munich sur la sécurité**. Le ministre suisse des affaires étrangères a souligné l'importance d'un engagement durable de tous les Etats afin de rétablir la sécurité et la confiance en Europe suite à la crise en Ukraine. Il a également souligné que l'OSCE jouait un rôle central dans ce processus.¹⁸

Gute Dienste

MOTION

DATUM: 31.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

A de nombreuses reprises, les parlementaires suisses se sont préoccupés de la **situation au Kosovo**, réclamant des mesures ou des informations dans le domaine de l'asile, de la coopération humanitaire ou l'intervention de la Suisse comme instance de médiation. Concernant ce dernier point, une motion Ruffy (ps, VD) a été transmise demandant l'organisation d'une conférence internationale sur le Kosovo et la suspension des négociations avec le Gouvernement Milosevic. Malgré la proposition du gouvernement de la transformer en postulat, cette motion a été acceptée par 48 voix contre 32 par la chambre du peuple. Par contre, la chambre des cantons a préféré, par 30 voix contre 5, suivre l'avis de sa CPE qui avait opté pour la solution moins contraignante du postulat. Le président de la Confédération Flavio Cotti a rappelé à cette occasion que la Suisse faisait tout son possible pour une résolution pacifique de la crise du Kosovo et qu'elle avait proposé à l'OSCE l'organisation d'une conférence sur territoire helvétique ainsi que sa médiation.¹⁹

Landesverteidigung

Militäreinsätze

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

En réponse à une **demande de l'OTAN** (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), **la Suisse a pris la décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo** en envoyant sur place 160 militaires au maximum (gardes-fortifications, instructeurs et miliciens volontaires) dès le mois de septembre. Les participants ont reçu une formation de trois semaines avant d'être envoyés sur place. La majorité des soldats suisses ne pouvant légalement pas être armés, c'est un bataillon autrichien, lui-même incorporé dans la brigade allemande chargée de contrôler le secteur sud-ouest du Kosovo, qui a été chargé de leur sécurité. Prévu jusqu'à la fin de l'année 2000, cet engagement de la Swiss Company (**SWISSCOY**) consiste notamment en des tâches de transport, de génie, de remise en état de réseaux d'eau potable et de la mise en place et de la direction d'un centre de soins. Le Conseil fédéral a en outre déclaré que contrairement aux pays de l'OTAN engagés dans la Kosovo Force (**KFOR**) qui ont pour tâche l'imposition de la paix, la Suisse se refusera – tout comme les Autrichiens – à prendre part à des actions d'imposition de la paix en contradiction avec la neutralité. En plus de cette mesure, le gouvernement a décidé d'une part d'augmenter son aide humanitaire et d'autre part, de mettre à disposition CHF 10 millions et 70 personnes (dont sept policiers non-armés) pour la mise en place d'institutions démocratiques et judiciaires et pour le déminage, ceci en collaboration avec l'ONU, l'OSCE et le Centre de déminage humanitaire de Genève. Pour la première fois, quatre policiers suisses professionnels armés ont été envoyés à l'étranger. Attachés à la Brigade sud multinationale au Kosovo, ils ont été incorporés dans une compagnie de gendarmes allemands, tout en restant sous le commandement de la SWISSCOY. Adolf Ogi s'est rendu au mois de novembre sur place et s'est dit impressionné par le travail accompli par la compagnie suisse.²⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 02.11.2000
FRANÇOIS BARRAS

La Suisse a mis fin à l'engagement de ses bérets jaunes en Bosnie-Herzégovine. Depuis 1996, plus de 500 volontaires se sont succédés sur le théâtre des opérations, dans le cadre d'une mission de maintien de la paix orchestrée par l'OSCE. Adolf Ogi a tiré un bilan positif de l'opération. Il a indiqué que le dernier contingent de 46 soldats (dont 5 femmes) encore en poste sur le terrain devrait être rentré avant la fin de l'année. La Suisse s'est engagé financièrement à hauteur de CHF 10 millions par année dans cette mission de coopération.²¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 27.11.2013
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Im August des Berichtsjahres überwies der Bundesrat die Botschaft über die Sicherheitsmassnahmen anlässlich des **OSZE Ministerratstreffens 2014** in Basel an das Parlament. Die Schweiz hat 2014 den Vorsitz der OSZE inne und die Organisation dieses Treffens stellt eine der offiziellen Aufgaben dar. Der Ministerrat der OSZE besteht aus den 57 Aussenministern der Mitgliedsstaaten und am Treffen werden zusätzlich rund 1'200 Delegierte und 200 Medienschaffende erwartet. Zur Gewährleistung der Sicherheit während dieses zweitägigen Anlasses sieht der Bundesrat vor, bis zu 5'000 Armeeeingehörige (AdA) für einen Einsatz im Assistenzdienst aufzubieten. Solche Einsätze müssen gemäss Militärgesetz genehmigt werden, sofern mehr als 2'000 AdA eingesetzt werden sollen. Während dem Frankophoniegipfel 2010 in Montreux standen 6'500 und anlässlich der WEF-Jahrestreffen in Davos jeweils etwa 3'500 AdA im Einsatz. Die Sicherheitskosten für den Bund belaufen sich auf CHF 5,4 Mio. Für die eigentliche Durchführung der Konferenz wurden CHF 10,77 Mio. eingesetzt. Im November genehmigte der Nationalrat den Armeeeinsatz. Das Geschäft wird Anfang 2014 noch im Ständerat behandelt, wo jedoch keine Gegenwehr zu erwarten ist.²²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.03.2014
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Die 2013 eingereichte und im Nationalrat bereits genehmigte Botschaft über die Sicherheitsmassnahmen anlässlich des **OSZE Ministerratstreffens 2014** in Basel, musste vom Ständerat noch abgesegnet werden. Mitte März konnten sich die Ständesvertreter damit auseinandersetzen, brauchten jedoch nach dem deutlichen Nationalratsvotum nicht lange, um sich ebenfalls klar dafür auszusprechen. Mit 36 Stimmen wurde die Botschaft einstimmig genehmigt. Damit konnten bis zu 5000 Armeeeingehörige im Assistenzdienst zur Unterstützung der zivilen Behörden zur Sicherheit der Konferenz eingesetzt werden. Die Kosten beliefen sich auf rund CHF 5,4 Mio.²³

ANDERES
DATUM: 06.12.2014
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Eine positive Bilanz wurde aus dem Armeeeinsatz anlässlich der **OSZE Ministerkonferenz** in Basel gezogen. Für die Armee verlief der Einsatz zugunsten des Kantons Basel-Stadt und der Konferenz erfolgreich und ohne sicherheitsrelevante Zwischenfälle. Zu den Leistungen der Armee gehörten Objektschutz, die Sicherung des Luftraumes, Führungsunterstützung sowie logistische Unterstützung für die zivilen Sicherheitspartner. Während des Assistenzdienstes standen pro Tag durchschnittlich knapp 2'700 Armeeinghörige im Einsatz.²⁴

Militärorganisation

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 07.03.2008
ELIE BURGOS

Ce projet comporte **plusieurs éléments centraux**: l'attribution au Conseil fédéral de la compétence de conclure avec l'étranger des accords relatifs à l'instruction de troupes étrangères à l'étranger; le renoncement à la prolongation des cours de répétition à l'étranger; l'obligation d'instruction à l'étranger pour les militaires de milice reste exceptionnelle et n'intervient que si le but de l'instruction ne peut être atteint en Suisse; la liberté laissée au militaire en service long de choisir jusqu'à la fin de son école de recrues s'il désire effectuer des engagements à l'étranger: il doit ensuite se prononcer pour ou contre tout engagement à l'étranger et se tenir à cette décision; nécessité d'obtenir l'approbation du parlement pour les services d'appui et les engagements armés de promotion de la paix; renoncement aux engagements non armés de promotion de la paix (un mandat de l'ONU ou de l'OSCE doit donc rester la base nécessaire sur laquelle reposent de tels engagements). Le projet propose encore que la surveillance par des militaires des représentations suisses à l'étranger ne soit, en principe, plus obligatoirement soumise à l'approbation du Parlement (une consultation préalable de la Délégation des commissions de gestion est proposée); l'engagement de moyens militaires de surveillance au bénéfice des autorités civiles ou le but de l'utilisation de tels systèmes ont, en particulier, fait l'objet de définitions limitatives. Une approbation du DDPS pour des engagements de portée politique particulière et un rapport annuel sur de tels engagements à l'intention des commissions de la politique de sécurité de l'Assemblée fédérale ont d'ailleurs été prévus.²⁵

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN
DATUM: 04.04.1998
URS BEER

In einem Positionspapier zur Asylplattform formulierte die CVP ihre asylpolitische Grundhaltung. In Bezug auf die aktuelle Lage sprach sie sich für eine **vorübergehende Aufnahme der Kosovo-Flüchtlinge** sowie für einen Armeeeinsatz zur **Unterstützung des Grenzwachtkorps und zur Flüchtlingsbetreuung** aus. Als eigentliches Fundament der Asylplattform betrachtete sie die Verwirklichung des vom Parlament verabschiedeten Asylgesetzes sowie den dringlichen Beschluss über Massnahmen im Asyl- und Ausländerrecht.

Auf ausserpolitischer Ebene stand für die CVP eine möglichst rasche Integration der Schweiz in die europäischen Harmonisierungsbestrebungen im Asylbereich sowie die vollumfängliche Mitwirkung an friedensunterstützenden Massnahmen der UNO und der OSZE im Zentrum.²⁶

1) Medienmitteilungen EJPD vom 17.02.14

2) AB NR, 2013, S. 2244; NZZ, 29.11.13; TG, 30.11.13; LT und NZZ, 2.12.13; BaZ, 4.12.13; Presse vom 5.12.13; Exp. und TG, 12.12.13; NZZ, 21.12.13; Maurer: LT und WW, 3.1.13; NZZ, 26.1.13; WW, 14.3.13; Fauxpas: NZZ, 20.7.13; Bund, 30.7.13; NZZ, 2.8.13; SO, 11.8.13; Blick, 13.9.13; So-Bli, 15.9.13; BaZ, 25.9.13; SGT, 29.11.13; NZZ, 17.12.13 (Igelmentalität); So-Bli, 22.12.13 und Presse vom 28.12.13 (Bilanz).

3) BO CN, 1998, p. 1526 s.

4) Annexe au rapport de la délégation AP OSCE du 31.12.2013; BO CE, 2014, p. 444 ss.; BO CN, 2014, p. 793; Rapport de la délégation AP OSCE du 31.12.2013

5) BO CE, 2015, p. 20 ss.; BO CN, 2015, p. 179 ss.; FF, 2015, p. 987 ss.; NZZ, 15.1.15

6) BO CN, 1998, p. 339 ss.; Presse du 22.10.98.

7) BO CE, 1999, p. 259 ss.; BO CN, 1999, p. 254 ss.; NZZ, 6.1.99; LT, 19.1 et 10.2.99; presse du 20.1.99; NZZ, 22.3.99 (Macédoine); LT, 17.8.99 (policiers).

8) Lib., 11.9.04; Bund, 29.10.04; SGT, 30.10.04; BaZ, 2.11.04.

9) FF, 2013, p. 6129ss.; BO CN, 2013, p. 1841; Communiqué du DFAE du 28.8.13.

10) Communiqué du DFAE du 14.03.2015; Communiqué du DFAE du 14.3.2015; SGT, 16.3.15

11) Communiqué du DFAE du 24.4.15

12) Communiqué du DFAE du 26.5.15

13) Communiqué du DFAE du 01.06.15; Communiqué du DFAE du 01.06.2015

14) BO CE, 2016, p. 270; BO CN, 2016, p. 1119; Rapport délégation AP-OSCE du 31.12.2015

- 15) BO CE, 2017, p. 461 ss.; BO CN, 2017, p. 909 ; Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Rapport
- 16) Communiqué du DFAE du 1.3.12.
- 17) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.
- 18) Communiqué du DFAE du 07.02.2015
- 19) BO CE, 1998, p. 637 ss.; BO CN, 1998, p. 378 ss.
- 20) Presse du 5.6.99; LT, 16.6.99 et presse du 24.6.99; presse du 8.7 et 17.9.99; TG, 30.10 et 30.11.99.
- 21) BaZ, 2.11.00.
- 22) BBl, 2013, S. 6839 ff., 6855 ff.; AB NR, 2013, S. 1840 ff.
- 23) AB SR, 2014, S. 232 f.
- 24) Medienmitteilung Präsidialdepartement Kanton Basel-Stadt vom 6.12.14.pdf
- 25) FF, 2008, p. 2841 ss.
- 26) CVP-Positionspapier (1998). Asylplattform